



CADRES SUPÉRIEURS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE, DES SERVICES DÉCONCENTRÉS ET DES OPÉRATEURS

PASSER UNE AUDITION

- Préparer l'audition
- Se projeter pendant la présentation
- Être acteur pendant l'échange



Une audition dure généralement **entre 30 et 45 minutes** et s'organise en deux phases.

- Pendant **la phase de présentation**, vous partagez les éléments saillants de votre parcours (sans répéter le CV), la cohérence de votre trajectoire professionnelle et vos motivations pour le poste. Cette phase pouvant être de durée variable, il convient d'être en capacité de se présenter de façon plus ou moins concise (en 5 ou 10 minutes par exemple).
- Pendant **la phase d'échanges**, vous devez faire preuve d'une juste perception des enjeux et des missions du poste et démontrer votre capacité à vous y projeter.

La candidature

Au moment de votre candidature, il s'agit d'**adapter votre CV et votre lettre de motivation** au poste visé. Ces deux documents doivent être complémentaires :

- le CV présentant le parcours antérieur et les missions actuelles en insistant sur les compétences développées,
- la lettre de motivation permettant de mettre en perspective les compétences acquises en les projetant sur le poste.

N'hésitez pas à appeler la personne « contact » dont les coordonnées figurent sur la fiche de poste pour obtenir des informations.

L'audition

En amont de l'audition, une **analyse précise de la fiche de poste** doit être effectuée pour identifier en détail les missions et les enjeux liés au poste, ainsi que les compétences attendues. Vous devez aussi **vous renseigner sur le service et sur le territoire** auxquels le poste est rattaché.

→ **Pendant la phase de présentation**, vous devez être capable :

- de présenter votre parcours et vos compétences,
- de soumettre votre perception des enjeux du poste et du territoire,
- de décrire comment vous vous projetez dans le poste.

Le recruteur cherche à comprendre en quoi vos compétences vous rendent légitime à répondre aux enjeux du poste.

Quelques conseils

- Rester authentique et mettre votre personnalité en avant.
- Démontrer vos capacités d'adaptation.
- Ne pas hésiter à faire référence à l'offre d'emploi et au référentiel métier le cas échéant.

→ **Pendant la phase d'échanges**, vous devez être capable :

- de répondre aux questions de manière concise et pragmatique,
- d'exprimer votre point de vue.

Le recruteur recherche un cadre supérieur capable de décider et d'assumer ses décisions. Ne pas donner votre avis ou vous contenter de donner le pour et le contre pourrait laisser à penser que vous ne serez pas capable de décider en situation de responsabilité.

Quelques conseils

- Demander des précisions ou une reformulation en cas d'incompréhension.
- Ne pas hésiter à dire « Je ne sais pas ».

L'audition est une rencontre entre un candidat et un recruteur.

Il s'agit donc :

- de s'adapter aux conditions de l'entretien ;
- d'être à l'écoute.

ÉDUCATION • SPORT • RECHERCHE

**Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie**

Direction de l'encadrement